



# PROCES – VERBAL

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE ET DES LIBERTÉS LOCALES

DIRECTION GÉNÉRALE de la  
POLICE NATIONALE

DIRECTION CENTRALE de la  
POLICE JUDICIAIRE

Direction Interrégionale  
de Police Judiciaire de  
MARSEILLE



Division Economique et  
Financière

N° 2004/AN/519/

Affaire contre  
C./ X...

ESCROQUERIE ET  
TENTATIVE

## OBJET:

Déposition de Monsieur  
AL SABAH Ahmad Naser

L'An deux mille quatre  
Le ONZE août à QUINZE heures

Nous : RAMEAU Gilles  
Brigadier de Police en fonction à  
Antenne de Police Judiciaire de NICE  
Division Economique et Financière

Officier de Police Judiciaire en résidence à NICE, -----

.... Agissant en vertu et pour l'exécution de la Commission Rogatoire, référencée 27/04, délivrée le DIX JUIN 2004, par Monsieur Philippe DORCET, Juge d'Instruction au Tribunal de Grande Instance de NICE (Alpes Maritimes) à nous subdéléguant la Commission Rogatoire Internationale délivrée le VINGT SIX Mars 2004 par Monsieur TAPPOLET, Juge d'Instruction à GENEVE (Suisse) relative à l'information issue de la plainte de Monsieur Joseph Elias FERRAYE),

.... Etant au service, -----

.... Assisté de l'Inspecteur Principal Michèle AUBRY et de l'Inspecteur Pascal RIAT de la Police Judiciaire de GENEVE, Brigade Financière, en déplacement à l'Antenne de Police Judiciaire de NICE, -----

.... C O N S T A T O N S que se présente régulièrement convoqué par nos soins, Monsieur AL SABAH Ahmad Naser lequel après avoir pris connaissance de la pièce de justice sus-mentionnée et avoir prêté serment dans les formes légales A DEPOSE comme suit : -----

.... SUR SON IDENTITE : -----

.... Je me nomme AL SABAH Ahmad Naser H, -----

.... Je suis né le 25 Décembre 1967 à Beyrouth (Liban), je suis fils de Naser et de Amal HAIDAR, je suis de nationalité koweïtienne, -----

.... Je suis domicilié au Koweit PoBOX 131 AL SAFAT 1 3 002 -----

.... Je suis titulaire du numéro de téléphone 00 9655311611 -----

.... Je suis titulaire du passeport koweïtien numéro 002513 de l'Etat du KOWEIT, -----

.... Je comprends, mais je lis difficilement et je n'écris pas du tout le français, -----

.... SUR LES FAITS : -----

.... Je suis de la famille royale koweïtienne, mon grand père et le père du roi du KOWEIT sont frères. J'ai le titre de CHEIKH (équivalent de prince en français) -----

.... J'ai fait mes études à LONDRES ou j'ai obtenu une licence en « business administration », -----

.... Je suis propriétaire et directeur d'une société d'affaires commerciale à KOWEIT GENERAL TRADING and CONTRATING « ZAKS INTERNATIONAL» -----

.... Actuellement je n'ai aucune fonction au sein du gouvernement du KOWEIT mais j'étais manager d'un service projet d'une société pétrolière gouvernementale de 1989 à 1992 dans mon pays puis de 1992 à 2000, j'étais en poste à LONDRES. -----

.... L'entreprise pour laquelle je travaillais ne s'occupait pas de puits de pétrole au KOWEIT mais des stations essence à l'étranger, ceci n'a donc aucun lien avec l'affaire FERRAYE.

.... Je n'avais pas de pouvoir de décision seul, des comités de plusieurs personnes prenaient les décisions. -----

.... Je me trouvais en vacances comme d'habitude à l'hôtel Carlton à CANNES au mois d'août 1995 lorsque j'ai été contacté par Monsieur Michel VENEAU. Je ne le connaissais pas. Il m'a dit être un ex-policier français. Il m'a expliqué qu'il s'occupait d'une grosse affaire en relation avec le KOWEIT et avec l'extinction des puits de pétrole. Je précise qu'il est venu me voir plusieurs jours d'affilé et je lui accordais une ou deux heures d'entretien. Il m'a présenté Monsieur Daniel LEVAVASSEUR comme étant également un ancien policier français et enquêtant aussi dans ce dossier. -----

.... Brièvement résumé, cette affaire concernait un inventeur d'origine libanaise, Monsieur FERRAYE qui avait mis au point un système d'extinction de puits de pétrole qui aurait été utilisé après la guerre du golfe en 1991. Le projet de Monsieur FERRAYE aurait été utilisé mais il n'aurait jamais été payé. -----

.... J'ai été rassuré quand un de mes gardes du corps également ancien policier, lequel connaissait Michel VENEAU, m'a indiqué que ce dernier était correct. -----

.... Petit à petit j'ai eu les détails de la version Michel VENEAU - Daniel LEVAVASSEUR. Au vu de toutes leurs explications j'ai finalement accepté de les aider. Mon rôle consistait à être intermédiaire-négociateur entre FERRAYE et tous les intervenants. Vu mon statut je pouvais aussi contribuer à obtenir des informations au KOWEIT. -----

.... Je précise que depuis la guerre du golfe en 1990 jusqu'en 2000 je vivais en Angleterre avec ma famille. -----

.... Le 03.10.1995, je me suis rendu à GENEVE au Cabinet de Maître MOTTU où j'ai signé un avenant avec Daniel LEVAVASSEUR et Michel VENEAU, ces derniers responsables respectivement des cabinets d'investigations CIR et FAVE. Cet avenant est bien le document 30741 de la procédure genevoise que vous me montrez. Il était notamment question que ma rémunération serait de 20% à valoir sur les montants bruts reçu par les deux précités. -----

.... Le même jour j'ai signé un bon de commission émanant du Cabinet FAVE et auquel je me réfère, (pièce 30744 à 30746 procédure genevoise) Vous me faites remarquer que vous possédez dans vos dossier un deuxième avenant (30747), je ne me souviens plus exactement combien d'avenants j'ai effectivement signé mais je pense avoir signé deux documents, l'un chez Maître MOTTU et l'autre avec le Cabinet FAVE de Monsieur Michel VENEAU. Pour conduire à bien mes affaires j'avais recours à Maître Geneviève CARON, Avocate au barreau de GENEVE. -----

.... Sauf erreur de ma part, je n'ai jamais signé un accord ou une convention avec Joseph FERRAYE. J'ai vu une première fois Joseph FERRAYE chez Me MOTTU à GENEVE, fin 1995. Il était également présent dans cet étude en compagnie de Daniel LEVAVASSEUR et de Michel VENEAU. -----

.... Il se peut que j'ai vu FERRAYE a une autre reprise mais je ne m'en souviens plus exactement. Par contre il m'a appelé quelques fois par téléphone toujours dans le cadre de cette affaire. -----

..... Concernant les autres protagonistes à savoir les nommés GEBRANE – REBOURS – HOBEICH – BASANO – TILLIE et COLONNA, je ne suis pas certain de les avoir rencontré. Je connais bien Victor GEBRANE et Fouad HOBEICH avec lesquels j'ai eu des contacts amicaux par la suite. -----

.... Vous me citez les noms de Maître BRUPPACCHER, LE MAZOU, SAINT HILAIRE et la société CONIRA. J'ai entendu parler de Mes SAINT HILAIRE et LE MAZOU, sans plus. Je ne connais pas la société CONIRA ni Maître BRUPPACCHER. -----

.... J'ai fait la connaissance de Monsieur André SANCHEZ qui était directeur d'une société financière à LAUSANNE. Il m'a été présenté par Michel VENEAU lequel m'a affirmé qu'il allait l'aider dans cette affaire. -----

.... Affranchi de toute cette affaire j'ai commencé à enquêter au KOWEIT auprès de toutes mes relations. J'ai pu avoir des informations notamment de la KOWEIT OIL COMPANY. Je ne peux pas vous dire quelles sont exactement les sociétés qui ont commandé, dirigé et payé l'extinction des puits de pétrole après la guerre. Je peux simplement affirmer qu'il s'agit de compagnies 100 pour 100 gouvernementales. -----

.... Je peux vous dire que plusieurs systèmes techniques ont été utilisés pour l'extinction des puits de pétrole. Je n'ai pas d'information pouvant certifier que le système FERRAYE a été utilisé. Je sais qu'une société hongroise et RED ADAIR ont bien œuvré à l'extinction desdits puits mais je n'en sais pas plus. -----

.... Mes investigations n'ont jamais permis d'établir que le projet FERRAYE avait été utilisé. Je n'ai pas pu établir une quelconque corrélation entre les puits de pétrole au KOWEIT et FERRAYE ainsi que tous les autres protagonistes. -----

.... Michel VENEAU m'a laissé clairement entendre que des protagonistes de l'entourage FERRAYE détenaient des comptes bancaires en Suisses, au Canada, aux Etats Unis. J'ignore les détails de ces comptes, je n'ai jamais vu un papier officiel. Michel VENEAU a parlé notamment de comptes à l'UBS. En parlant des protagonistes je pense aux personnes que nous avons cité plus haut à savoir GEBRANE – REBOURS – HOBEICH – BASANO – TILLIE et COLONNA. -----

.... En réalité j'ai entendu beaucoup de choses mais je n'ai jamais vu de preuves. L'affaire FERRAYE est très bizarre et j'ai perdu beaucoup de temps à comprendre cette affaire. Il me semble qu'il y a eu beaucoup « de vent » -----

.... **QUESTION:** -----

.... A-t-il été question que l'Etat du Koweït rémunère M. FERRAYE pour son invention ?

.... **REPONSE:** -----

.... Non je l'ignore, je ne sais même pas si son système a été utilisé. -----

.... **QUESTION:** -----

.... A qui le gouvernement koweïtien a-t-il versé de l'argent ? -----

.... **REPONSE:** -----

.... Je l'ignore. J'ai entendu dire sans avoir la possibilité de vérifier que le gouvernement koweïtien a dépensé un peu moins d'un milliards USD pour l'extinction des puits de pétrole après la guerre du golfe. A ce sujet Michel VENEAU m'a toujours parlé de plusieurs milliards de dollars. -----

.... **QUESTION:** -----

.... Qui est le Général AL BAADER ? -----

.... **REPONSE :** -----

.... J'ai entendu son nom par Michel VENEAU mais j'ignore tout de ce personnage. ----

.... **QUESTION:** -----

.... Connaissez vous personnellement le directeur de la banque nationale du KOWEIL AL BANK AL WATANI Monsieur Issam AL SAGER ?

.... **REPONSE :** -----

.... Non, je le connais seulement de nom. -----

.... **QUESTION:** -----

.... Connaissez vous Monsieur ALADASANI Moustapha ingénieur de production dans le pétrole au KOWEIT ? -----

.... **REPONSE :** -----

.... Non je ne le connais pas, c'est seulement Michel VENEAU qui m'en a parlé en disant qu'ils étaient concernés par l'affaire FERRAYE. -----

.... **QUESTION:** -----

.... Avez vous signé personnellement des accords avec le ministère koweïtien du pétrole ? -

.... **REPONSE :** -----

.... Evidemment non. -----

.... **QUESTION:** -----

.... Monsieur Saad Jaber AL AHMAD AL SABAH, 1<sup>er</sup> ministre du Koweit est-il de votre parenté ? -----

.... **REPONSE :** -----

.... Oui, c'est un cousin, un membre de la famille royale, son nom correct Saad Abdullah AL SABAH. Il était premier ministre à l'époque de la guerre. -----

.... **QUESTION:** -----

.... Savez vous pourquoi Monsieur Joseph FERRAYE n'a jamais pu se rendre au KOWEIT ?

.... **REPONSE :** -----

.... Je l'ignore. -----

.... **QUESTION:** -----

.... Connaissez vous PBE OIL SA à KOWEIT et Monsieur Abdel Mussad AL KHARAFI ? --

.... **REPONSE :** -----

.... J'ignore tout de cette société et de cette personne. -----

.... **QUESTION:** -----

.... Selon Monsieur Michel VENEAU un listing comportant des noms, coordonnées de banques ainsi que des numéros de comptes serait paru sur internet. Avez vous consulté ce listing ou Michel VENEAU vous en a-t-il remis une copie ? -----

.... **REPONSE :** -----

.... Je l'ignorais complètement. -----

.... Je n'ai rien d'autre à ajouter, -----

.... Et que lecture lui soit faite lentement et à haute et intelligible voix du présent acte, Monsieur AL SABAH Ahmad Naser persiste et le signe avec nous et nos assistants genevois ce jour à DIX HUIT heures TRENTE. -----

Le Brigadier de Police